



© Greg Galas / Pexels

RAPPORT FINANCIER

Exercice **2019**

all4trees

BILAN		
ACTIF	2019	-
Actif circulant net		
Créances d'exploitation	4 400	
Disponibilités	13 363	
Charges constatés d'avance	0	
Total actif circulant net	17 763	-
TOTAL ACTIF NET	17 763	-
PASSIF	2 020	-
Fonds propres		
Réserves pour projet de l'entité	0	
Report à nouveau	0	
Excédent ou déficit de l'exercice	13 282	
Total fonds propres	13 282	-
Provisions		
Provisions pour risques et charges	0	
Total provisions	0	-
Fonds reportés et dédiés		
Fonds dédiés	978	
Total fonds reportés et dédiés	978	-
Dettes		
Dettes fournisseurs	926	
Autres comptes débiteurs	620	
Produits constatés d'avance	1 957	
Total dettes	3 503	-
TOTAL PASSIF	17 763	-

COMMENTAIRES SUR LE BILAN

ACTIF

L'**actif circulant net** est principalement composé :

- de la trésorerie active disponible pour 13.363 € ;
- de créances envers nos membres et fournisseurs pour 4.400 € au 31 décembre 2020 ;
- de charges constatés d'avance.

L'association n'a aucun **actif immobilisé net** au 31 décembre 2019.

PASSIF

Les **fonds dédiés** s'élèvent à 978 € (voir annexe). Ces fonds dédiés issus de financements de la générosité du publics couvriront les dépenses de programmes sur l'exercice 2020.

Les **dettes** s'élèvent à 3.503 €, principalement composé de produits constatés d'avance sur les cotisation des porteurs de projets membres de la communauté all4trees, ainsi que de facture non réglées ou non parvenues au 31 décembre 2020.

ANALYSE DE LA TRÉSORERIE

La trésorerie s'élève à 13.363 €, résumée à travers ce bilan fonctionnel. Les disponibilités, trésorerie active, sont composées des sommes laissées en compte courant.

ACTIF			PASSIF		
	N	N-1		N	N-1
Actif stable	0		Passif stable	13 282	
Actif circulant	4 400		Passif circulant	4 481	
Trésorerie active	13 363		Trésorerie passive	0	
Total	17 763	-	Total	17 763	-

ANALYSE DE L'ÉQUILIBRE FINANCIER		
	N	N-1
Fonds de roulement	13 282	-
Besoin en fonds de roulement	-81	-
Trésorerie nette	13 363	-

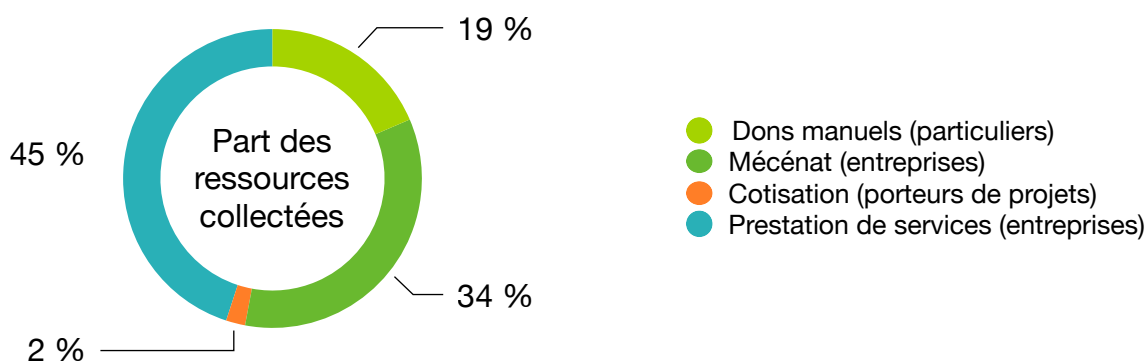
COMPTE DE RÉSULTAT		
	31/12/2019	-
Produits d'exploitation		
Prestations de services (entreprises)	8 500	
Prestation de services (particuliers)	0	
Produits des activités annexes	0	
Autres produits de gestion courante	0	
Dons manuels	3 504	
Mécénat	6 500	
Adhésion	0	
Cotisation	393	
Total produits d'exploitation	18897	-
Charges d'exploitation		
Achats	294	
Services extérieurs	674	
Autres services extérieurs	2 453	
Autres charges de gestion courante	17	
Total charges d'exploitation	3437	-
Résultat d'exploitation	15460	-
Charges exceptionnelles		
Subventions accordées	1200	
Total charges exceptionnelles	1200	-
Résultat exceptionnel	1200	-
Autres produits		
Utilisation des fonds dédiés	0	
Total autres produits	0	-
Autres charges		
Dotations aux provisions	0	
Reports en fonds dédiés	978	
Total autres charges	978	-
Résultat autres produits et charges	978	-
Total des produits	18897	-
Total des charges	5615	-
Excédent ou déficit	13282	-

COMMENTAIRES SUR LE COMPTE DE RÉSULTAT

PRODUITS D'EXPLOITATION

Les produits d'exploitations représentent 18.897 euros, à travers notamment :

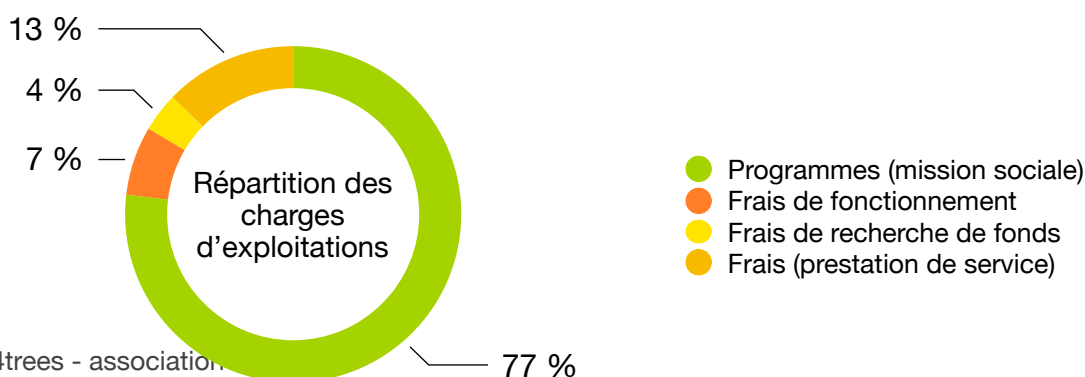
- des dons manuels des particuliers pour 3.504 euros, dont 1.390 euros affectés à la collecte « Prendre la mer, agir pour la forêt » ;
- des dons de partenaires en mécénat de 6.500 euros, dont 1.200 euros affectés au soutien du projet « Forêt sèche en Colombie » de l'association Envol Vert;
- une prestation de services dans le cadre de l'accompagnement de l'organisation de l'événement Aux Arbres organisé par la Fondation Maisons du Monde pour 8.500 euros ;
- les cotisations des porteurs de projets membres pour 393 euros.



CHARGES D'EXPLOITATION

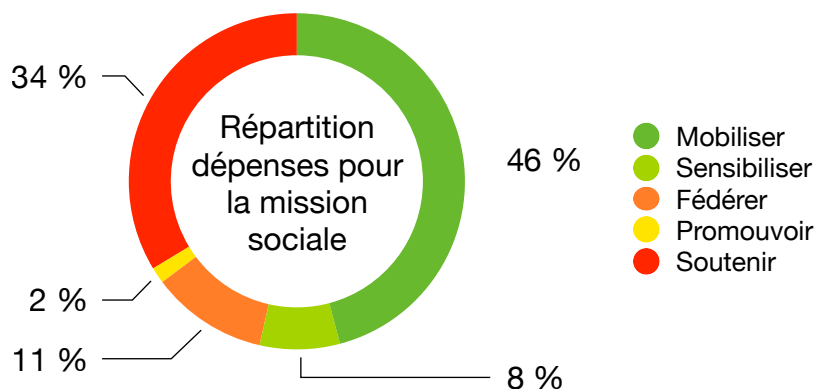
Les charges d'exploitation s'élèvent à 3.437 euros. Elles se composent :

- 77 % pour la mise en oeuvre des programmes ;
- 7 % pour les frais de fonctionnement ;
- 4 % pour les frais de recherche de fonds ;



- 13 % des frais engagés dans le cadre de la mission de prestation de service Aux Arbres.

En 2020, 54% des dépenses liées à la mission sociale de l'association all4trees ont été allouée aux actions de sensibilisation et de mobilisation citoyenne, notamment à travers à la campagne #act4amazonia.



AFFECTATION DU RÉSULTAT

Le résultat de l'exercice est de 13.281,57 euros, laissant entrevoir la possibilité de mener des actions en 2020 dans le cadre du développement stratégique de l'association all4trees. Il est proposé d'intégrer le résultat de l'exercice au fond propre.

En 2020, il est prévu des dépenses en hausse afin de contribuer au développement de l'association all4trees. Cette hausse devrait être compensée par la phase II de la prestation de service dans le cadre de l'accompagnement de l'organisation de l'événement Aux Arbres avec la Fondation Maisons du Monde, les activités de vente de formation d'ateliers de la Fresque de la Forêt aux particuliers et professionnels, l'augmentation des dons et le renouvellement des cotisations des porteurs de projets au regard des montants fixés par le Règlement Intérieur.

Le Cercle d'Orientation du 16/12/2020, a décidé d'affecter le résultat excédentaire de l'exercice 2019 au fonds propre de l'association, afin de contribuer au développement du projet associatif.

ANNEXE DU RAPPORT FINANCIER

Faits caractéristiques de l'exercice	7
Règles et méthodes comptable	7
Fonds dédiés	9
Emploi des ressources	9

FAITS CARACTÉRISTIQUES DE L'EXERCICE

Les notes ou tableaux ci-après font partie intégrante du rapport financier.

Ce rapport financier pour l'exercice 2019, allant du 1er janvier au 31 décembre 2019, est le premier rapport financier de l'association all4trees, qui de 2017 à début 2019 n'a reçu aucun don ou financement, et a ouvert son compte en banque le 15/03/2019.

Pour ce premier exercice l'association all4trees présente un résultat positif de 13.281,57 euros au 31 décembre 2019.

L'exercice a une durée de 12 mois, recouvrant la période du 01/01/2019 au 31/12/2019.

Ces comptes annuels ont été établis le 16/12/2020, par le Cercle de Pilotage (*équivalent au Conseil d'administration*) sous la supervision de Charlotte MEYRUEIS, trésorière de l'association, et soumis à validation par le Cercle d'Orientation (*équivalent à l'Assemblée générale*) le 16/12/2020.

Par ailleurs, nous apportons des précisions concernant l'observation d'un retard substantiel sur la validation de ce premier rapport financier, du fait de la crise du COVID-19, qui a entraîné la suspension d'activités et nécessité de concentrer les efforts sur l'adaptation des actions de l'association..

RÈGLES ET MÉTHODES COMPTABLE

Les conventions générales comptables ont été appliquées, dans le respect du principe de prudence, conformément aux hypothèses de base :

- image fidèle ;
- comparabilité et continuité de l'exploitation ;
- régularité et sincérité ;
- permanence des méthodes comptables d'un exercice à l'autre - indépendance des exercices ;
- et conformément aux règles générales d'établissement et de présentation des comptes annuels.

Les comptes annuels sont établis en euros.

RÈGLES ET MÉTHODES COMPTABLES RELATIVES AUX POSTES DE BILAN

CRÉANCES

Les créances sont valorisées à leur valeur nominale.

FONDS PROPRES

Les fonds propres de l'association sont composés des réserves libres et du résultat de l'exercice précédent.

PROVISIONS POUR RISQUES ET CHARGES

Des provisions pour risques et charges sont constituées en fonction des risques connus ou estimés à la clôture. Si des risques et pertes ne sont pas mesurables à la date d'établissement des comptes annuels, une information est donnée en annexe.

FONDS DÉDIÉS

Les fonds dédiés enregistrent à la clôture de l'exercice la partie des ressources affectées par des tiers financeurs à des projets définis qui n'a pas encore été utilisée conformément à l'engagement pris à leur égard.

Le projet défini répond aux deux conditions suivantes :

- être conforme à la réalisation de l'objet de l'association,
- être clairement identifié, les coûts imputables devant être nettement individualisés.

Le projet est défini par l'organe compétent.

La contrepartie des fonds dédiés s'inscrit au compte de résultat sous la rubrique « Engagements à réaliser sur ressources affectées ».

Le montant des fonds dédiés de l'exercice N est repris en résultat, sur les exercices suivants, au fur et à mesure de l'utilisation des fonds dédiés (compte 7895 et 7896) par la contrepartie du compte « Report des ressources non utilisées des exercices antérieurs » (compte 6895 et 6896)

RÈGLES ET MÉTHODES COMPTABLES RELATIVES AUX POSTES DU COMPTE DE RÉSULTAT

DONS MANUELS

- Les dons manuels non-dédiés sont enregistrés dans le compte de résultat (7541 - Dons manuels), et finance des dépenses à caractère de charges ou à caractères d'investissement.
- Les dons manuels dédiés dans le compte de résultat (75111 - Collectes) et finance les projets définis au moment de la collecte.

Compte tenu du fait qu'ils constituent une ressource principale et non accessoire, ils sont constatés en exploitation et non en exceptionnel.

Pour ce qui concerne la règle de rattachement des produits à l'exercice :

- Sont enregistrés sur l'exercice, les dons datés de l'exercice, même s'ils sont encaissés après la date de clôture, versés en chèques ou virements ;
- Sont enregistrés sur l'exercice, les dons reçus en comptabilité par virement sur compte en banque via Helloasso avant la clôture pour les dons en ligne par carte bleu.

REPORT DES RESSOURCES NON UTILISÉES DES EXERCICES ANTÉRIEURS

Les sommes inscrites sous la rubrique « fonds dédiés » sont reprises en produits au compte de résultat au cours des exercices suivants, au rythme de réalisation des engagements, par le crédit du compte « report des ressources non-utilisées des exercices antérieurs ».

À la clôture, un complément de dotation ou de reprise est comptabilisé afin d'ajuster les fonds dédiés restants.

FONDS DÉDIÉS

Les fonds collectés font l'objet d'un traitement tenant compte de la volonté des donateurs et des mécènes de participer au financement de projets / programmes définis. La partie des fonds collectés affectée par les donateurs et non utilisée à la clôture de l'exercice figure au passif du bilan. Les engagements financiers de l'association sur les projets sont constatés dans les fonds dédiés.

	Fonds à engager au début de l'exercice 01/01/2019	Engagement à réaliser sur nouvelles ressources affectées (en cours d'exercice)	Utilisation des fonds au cours de l'exercice	Fonds restant à engager en fin d'exercice 31/12/2020	Utilisation (en %)
Collectes / Mobilisation					
Collecte « Prendre la mer agir pour la forêt » - #act4amazonia	0 €	1390 €	412 €	978 €	30 %
Total	0 €	1390 €	412 €	978 €	30 %

EMPLOI DES RESSOURCES

Les dépenses de l'exercice sont affectées aux dépenses liées aux missions sociales, aux frais recherche de fonds et aux frais de fonctionnement.

DÉFINITIONS DES EMPLOIS

MISSIONS SOCIALES

Les missions sociales regroupent l'ensemble des actions réalisées par l'association all4trees destinées à contribuer à fédérer les acteurs engagés pour la préservation et la restauration des forêts et mobiliser les citoyens : programmes, actions de sensibilisation, soutien des actions du réseau...

- **Réalisées en France** : il s'agit des actions pilotées directement par l'association all4trees, qui se déroule en France.
- **Réalisées à l'étranger** : regroupe l'intégralité des versements destinés à soutenir les organisations engagées sur le terrain pour la préservation et la restauration des forêts.

FRAIS DE RECHERCHE DE FONDS

Les frais de recherche de fonds regroupent les investissements menés afin de mobiliser des fonds pour les actions de la communauté all4trees et de garantir son indépendance financière. Ils se décomposent en frais d'appel à la générosité du public et en frais de rocher des autres fonds privés.

Les frais de recherche de fonds correspondent aux charges directes non affectées à la sensibilisation du grand public ou à l'accompagnement des entreprises.

FRAIS DE FONCTIONNEMENT

Les frais de fonctionnement sont constitués des charges directes et indirectes non réparties sur les missions sociales et frais de recherche de fonds. Ainsi ils se composent essentiellement de frais administratifs, comptables, informatiques, de communication non affectées aux missions sociales ou d'appels à générosité du public, ainsi que les frais de gestions des ressources humaines.

Nous considérons qu'une partie des frais de communication et web sont :

- directement liés à l'acquisition et la fidélisation de donateurs particuliers pour 20% de ceux-ci et donc imputables frais d'appel à la générosité du public.
- imputables à 10% à la communication générale et institutionnelle et donc aux frais de fonctionnement
- imputables à 70 % à nos actions et missions sociales pour nos actions de sensibilisation, mobilisation et promotion (sites web, newsletters, pages et/ou plateforme dédiées programmes, animation des réseaux sociaux) et donc rattachés à celles-ci.

RESSOURCES AFFECTÉES

Ce sont les ressources affectées à un projet / programme particulier selon la volonté du tiers financeur. Ce sont principalement les mécénats et les dons affectés.

Au niveau du CER, ces ressources sont affectées intégralement aux emplois de l'année selon la volonté du tiers financeur.

RESSOURCES NON AFFECTÉES

Ce sont les ressources non affectées à un projet / programme en particulier. L'association définit alors certaines règles d'affectation :

• Missions sociales

Les missions sociales non financées par les ressources affectées sont financées en priorité par le mécénat non affecté et les ressources issues de la générosité du public.

• Frais de recherche de fonds

Les frais de recherche de fonds sont financés en priorité par les cotisations, par les autres produits issus des fonds propres, le mécénat non affecté et en dernier lieu par les ressources issues de la générosité du public.

• Frais de fonctionnement

Les frais de fonctionnement sont financés en priorité par les cotisations, par les autres produits issus des fonds propres, le mécénat non affecté et en dernier lieu par les ressources issues de la générosité du public.

• Excédent de l'exercice

L'excédent de l'exercice est constitué par l'excédent de l'ensemble des produits de l'année sur l'ensemble des dépenses de l'année.

Il est donc ventilé au prorata de chacune des recettes non affectées.

COMPTE EMPLOI DES RESSOURCES		
Ressources	Total	Dont générosité du public
1. Ressources liées à la générosité du public	3 504	3 504
1.1 Cotisations sans contrepartie	0	0
1.2 Dons manuels	3 504	3 504
- dons manuels non affectés	2 114	2 114
- dons manuels affectés	1 390	1 390
2. Ressources non liées à la générosité du public	15 393	0
2.1 Cotisations avec contrepartie	393	-
2.2 Contributions financières sans contrepartie	6 500	-
2.3 Autres produits non liés à la générosité du public	8 500	-
3. Subventions et autres concours publics	0	0
4. Reprises sur provisions et dépréciations	0	0
5. Utilisations des fonds dédiés antérieurs	0	0
Total des ressources	18 897	3 504
Emplois	Total	Dont générosité du public
1. Missions sociales	4 155	1 784
1.1 Réalisées en France	2 955	1 784
- actions réalisées directement	2 955	1 784
1.2 Réalisées à l'étranger	1 200	0
- versement	1 200	0
2. Frais de recherche de fonds	174	0
2.1 Frais d'appel à la générosité du public	111	0
2.2 Frais de recherche des autres fonds privés	63	0
3. Frais de fonctionnement	308	0
4. Dotation aux provisions	0	0
5. Engagement à réaliser sur ressources affecter	978	978
Total des emplois	5 615	2 762
Excédent ou déficit	13 282	742



www.all4trees.org

13bis rue Alfred Laurant, 92100 Boulogne-Billancourt - France
N° SIRET 842 441 941 00015 - Code NAF 9499Z - Association Loi 1901